

Introduction

La question de la qualité, la généralisation des normes ISO dans l'industrie et leur introduction dans le secteur des services, ou encore l'accréditation dans les hôpitaux, a des conséquences importantes sur l'organisation du travail et sur les conditions de travail.

La qualité est à la fois une demande sociale et à la fois un facteur de compétitivité pour les entreprises. Elle est en étroite relation avec la recherche de nouvelles flexibilités du travail et d'une adhésion renforcée des salariés aux stratégies de l'entreprise. En lien avec le management, la certification par la production de nouvelles procédures souvent impératives renforce la taylorisation des activités et provoque des situations de travail complexes, vécues difficilement par nombre de salariés.

Fondée sur l'idée positive de la qualité, la certification est trop souvent qu'un simple outil de rationalisation de l'activité, loin de la réalité du travail, se construisant au détriment des conditions de travail.

Souvent consultés à propos des démarches qualité, parfois impliqués dans la mise en œuvre des procédures, les représentants élus et mandatés des salariés se sentent globalement démunis en termes d'information et de formation, pour faire prévaloir une politique qualité dans l'intérêt du consommateur mais, en même temps, dans l'intérêt de salarié.

I.1. Historique sur la normalisation internationale

La normalisation internationale commença dans le domaine électrotechnique en 1906, par la Commission électrotechnique internationale (CEI). Les premiers travaux fondamentaux dans d'autres domaines furent entrepris par la Fédération internationale des associations nationales de normalisation (ISA), créée en 1926. Au sein de l'ISA, l'accent portait de façon prépondérante sur l'ingénierie mécanique.

Les activités de l'ISA cessèrent en 1942 en raison de la seconde guerre mondiale. À la suite d'une réunion tenue à Londres en 1946, les délégués de 25 pays décidèrent de créer une nouvelle organisation internationale dont l'objet serait de faciliter la coordination et l'unification internationale des normes industrielles. La nouvelle organisation ISO entra officiellement en fonction le 23 février 1947.

À la fin de la seconde guerre mondiale, l'expansion industrielle fut accompagnée de grands contrats publics en matière d'armement, de nucléaire, d'aérospatiale. Ces domaines exigeant un niveau de qualité élevé, les donneurs d'ordre, plutôt que de renforcer les services officiels de surveillance, ordonnèrent aux industriels de justifier par eux-mêmes de la qualité requise. Ils avaient ainsi, à l'avance, l'assurance de la validité des mesures préventives requises,

dès la conception. Cette étape signe le passage entre le contrôle de la qualité a posteriori et l'assurance de la qualité a fortiori.

En 1959, le département américain de la défense publia le premier standard à destination de ses fournisseurs, puis en 1965 l'OTAN créa le groupe des « Allied Quality Assurance Publications » (AQAP). La France s'engage dans ce domaine en 1980 avec la publication des Règlements sur l'Assurance Qualité (RAQ), par la Délégation Générale pour l'Armement (DGA).

En 1970, une loi fédérale américaine exige des critères d'assurance qualité dans le domaine du nucléaire et en France EDF impose à ses fournisseurs la mise en place d'une organisation de la qualité. Au niveau international, en 1979, l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique édicte un code de bonne pratique sur l'assurance qualité.

I.2. Définition de l'ISO

ISO signifie L'Organisation Internationale de Normalisation en anglais "International Organization for Standardization", ISO est un organisme de normalisation international composé de représentants d'organisations nationales de normalisation de 165 pays. Cette organisation créée en 1947 a pour but de produire des normes internationales dans les domaines industriels et commerciaux appelées normes ISO. Elles sont utiles aux organisations industrielles et économiques de tout type, aux gouvernements, aux instances de réglementation, aux dirigeants de l'économie, aux professionnels de l'évaluation de la conformité, aux fournisseurs et acheteurs de produits et de services, dans les secteurs tant public que privé et en fin de compte, elles servent les intérêts du public en général lorsque celui-ci agit en qualité de consommateur et utilisateur.



Figure I.1 : symbole de l'ISO

Le secrétariat central de l'ISO est situé à Genève, en Suisse. Il assure aux membres de l'ISO le soutien administratif et technique, coordonne le programme décentralisé d'élaboration des normes et procède à leur publication.

L'ISO est le plus grand organisme de normalisation au monde. C'est une organisation non gouvernementale représentant un réseau d'instituts nationaux de 165 pays, selon le principe d'un membre par pays



Figure I.2 : les membres de l'ISO a travers la carte du monde



Figure I.3 : plaque commémorative de la création de l'ISO a Prague (l'une des villes de la république tchèque)

I.3. Chronologie de création de l'ISO :

La création de l'ISO a passer par plusieurs étapes.

En 1912, afin d'établir une organisation nationale apte à définir des standards industriels communs, l'American Institute of Electrical Engineer (AIEE), aujourd'hui l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE), invite à se réunir les autres instituts professionnels suivante :

- American Society of Mechanical Engineers (ASME);
- American Society of Civil Engineers (ASCE);
- American Institute of Mining and Metallurgical Engineers (AIMME);
- American Society for Testing Materials (ASTM).

Le 19 octobre 1918, l'American Engineering Standards Committee (**AESC**) est créée en tant que coordinateur national américain du processus de standardisation. Son rôle est alors de lutter de manière impartiale contre les imprécisions en matière de conception et de niveau d'acceptabilité des produits et matériels. Les départements américains de la Guerre, de la Marine et du Commerce se joignent cette année-là aux cinq organismes fondateurs.

En 1921, la première norme américaine en matière de sécurité (American Standard Safety Code), visant la protection des yeux et têtes des travailleurs industriels, est approuvée.

En 1926, l'**AESC** est animatrice du mouvement orchestré par l'anglais Charles Le Maistre (Secrétaire général de la CEI) qui conduit à la création de l'International Standards Association (**ISA**); c'est une fédération qui rassemble les instituts de normalisation non gouvernementaux d'une quinzaine de pays, pour l'essentiel européens, avec la participation de l'**AESC** pour les États-Unis et celle du Japon.

L'Association française de normalisation (**AFNOR**), créée en 1926, y joue un rôle très actif. L'**ISA** adopte ainsi, sur proposition française, la première norme internationale sur les nombres normaux

L'**ISA**, très active dans les années 1930, doit malheureusement cesser son activité au début de la Seconde Guerre mondiale.

En 1946, juste après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'**ASA**, l'**AFNOR** et la British Standards Institute (**BSI**) participent à Londres avec les instituts de normalisation de 22 autres pays à la création de l'**Organisation internationale de normalisation (ISO)**. Elle est officiellement créée le 23 février 1947.

L'**ISO** succède ainsi à l'**ISA** et à l'**UNSCC**, organisation mise en place par les alliés pendant la Seconde Guerre mondiale. La dénomination « ISO » a été retenue en 1946. Le nom "IOS" ("International Organization for Standardization") n'a pas été choisi : il aurait donné lieu à des acronymes différents selon les langues ("IOS" en anglais et "OIN" en français"). Selon le site de l'ISO, le nom d'ISO a été choisi en raison de son rappel du mot grec « *isos* » (ἴσος) signifiant « égal ».

I.4. Structure de gouvernance de l'ISO

L'ISO est une organisation non gouvernementale sans but lucratif composée de membres qui sont les organismes nationaux de normalisation de 163 pays. Les membres, qui jouent un rôle essentiel dans le mode de fonctionnement, se réunissent une fois par an pour une Assemblée générale qui décide des objectifs stratégiques.

Il y a trois différentes catégories de membres

- le comité membre de l'ISO l'organisme national c'est le plus représentatif de la normalisation dans son pays,
- le membre correspondant pour les pays qui n'ont pas encore d'organisme national représentatif,
- le membre abonné pour les pays dont l'économie est limitée.

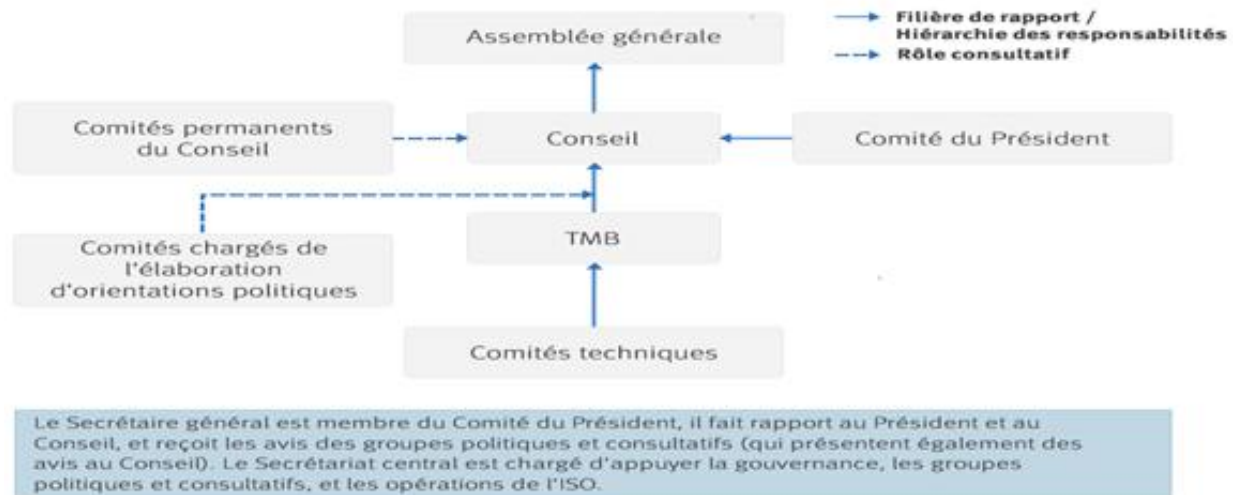


Figure I.4 : structure de gouvernance de l'ISO

I.5. Assemblée générale de l'ISO

L'Assemblée générale est l'instance suprême pour leurs travaux. Leurs membres et leurs personnalités dirigeantes : le Président, le Vice-président (questions de politique), le Vice-président (gestion technique), le Vice-président (finances), le Trésorier et le Secrétaire général assistent à cette réunion annuelle.

I.6. Partenaires officiels de l'ISO :

L'ISO collabore étroitement avec deux autres organisations internationales de normalisation, la Commission électrotechnique internationale (IEC) et l'Union internationale des télécommunications (UIT). En 2001, l'ISO, la IEC et l'UIT ont formé la Coopération mondiale de la normalisation (WSC) afin de renforcer les systèmes de normes des trois organisations. La WSC encourage aussi l'adoption et la mise en application, dans le monde entier, de normes internationales consensuelles.

En outre, l'ISO entretient une relation étroite avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui reconnaît tout particulièrement la valeur de la contribution des Normes internationales à la réduction des obstacles techniques au commerce.

L'ISO travaille également avec des partenaires des Nations Unies. Ils sont par exemple en liaison avec des institutions spécialisées de l'ONU chargées de l'harmonisation technique ou de l'assistance technique, notamment le Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU.

Au total, l'ISO collabore avec plus de 700 organisations internationales, régionales et nationales. Ces organisations prennent part au processus d'élaboration des normes et au partage des expertises et meilleures pratiques.

I.7. Les finances de l'ISO

Les membres nationaux versent des cotisations pour couvrir le coût de fonctionnement du Secrétariat central. La cotisation de chaque membre est en proportion du PIB et des chiffres du commerce de son pays. Une autre source de revenus est la vente des normes.

Le coût de fonctionnement du Secrétariat central de l'ISO ne représente toutefois qu'un cinquième environ de celui de l'ensemble du système. D'autres coûts, liés à des projets de normalisation et à des travaux techniques spécifiques, sont pris en charge par les comités membres et les organisations commerciales qui autorisent leurs experts à participer aux travaux et couvrent leurs frais de déplacement.

I.8. Membres et comités techniques de l'ISO

I.8.1. Membres de l'ISO

C'est un réseau d'organismes nationaux de normalisation. Leurs membres sont les organisations de normalisation leaders dans leur pays, à raison d'un membre par pays, chaque membre représentant l'ISO dans son propre pays.

Il y a trois catégories de membres, avec différents niveaux d'accès et d'influence dans le système ISO. Ainsi, chacun y a sa place.

- Les membres à part entière influencent les travaux de normalisation et les stratégies ISO appelées aussi les comités membres, Ils sont habilités à participer avec plein droit de vote à toutes les réunions techniques et politiques de l'ISO. Les membres à part entière vendent les Normes internationales ISO et peuvent les adopter en tant que normes nationales.

- Les membres correspondants observent la mise au point des normes et des stratégies ISO. Ils sont habilités à assister en qualité d'observateurs aux réunions techniques et politiques. Les membres correspondants vendent les Normes internationales ISO et peuvent les adopter en tant que normes nationales.

- Les membres abonnés sont tenus informés des activités de l'ISO mais ne peuvent y participer. Ils ne sont pas autorisés à vendre les normes internationales ISO ni à les adopter en tant que normes nationales

Les trois catégories de membres y compris l'Algérie qui est un membre à part entière (comité membre) sont représentées sur le tableau 1.

Tous les membres (163)					
Comités membres (119)					
Membres correspondants (39)					
Membres abonnés (5)					
• Pays	• Sigle	• Catégorie de Membre	• Participation TC	• Participation PDC	
Afghanistan	ANSA	Comité membre	5	1	
Afrique du Sud	SABS	Comité membre	439	3	
Albanie	DPS	Membre correspondant	5	3	
Algérie	IANOR	Comité membre	66	3	
Allemagne	DIN	Comité membre	741	3	
Angola	IANORQ	Membre correspondant	3	2	
Antigua-et-Barbuda	ABBS	Membre abonné	1	0	
Arabie saoudite	SASO	Comité membre	190	3	
Argentine	IRAM	Comité membre	371	3	
Arménie	SARM	Comité membre	65	3	
Australie	SA	Comité membre	430	3	
Autriche	ASI	Comité membre	551	3	
Azerbaïdjan	AZSTAND	Comité membre	11	3	
Bahamas	BBSQ	Membre correspondant	5	0	
Bahreïn	BSMD	Comité membre	11	2	
Bangladesh	BSTI	Comité membre	22	2	
Barbade	BNSI	Comité membre	40	3	

Tableau I.1. : Tableau de la liste des 163 membres de l'ISO sur lequel apparaît l'Algérie

II.8.2. Les comités techniques de L'ISO

La liste des comités techniques de l'ISO fournit des informations essentielles sur chaque comité technique (TC). Les TC sont classés par ordre numérique, en suivant l'ordre dans lequel ils ont été créés. Par exemple, le TC 1 sur les filetages a été créé en 1947 et le TC 269 sur les applications ferroviaires a été créé en 2012.

Le tableau 2, donne le nom du comité dans la colonne de gauche. Dans la troisième colonne, correspondant à l'espace de travail de l'ISO/TC. Le nombre de normes publiées par chaque comité est également indiqué. La liste des normes en cours d'élaboration est aussi indiquée dans la colonne correspondant au programme de travail.

Comité	Titre	Espace de travail ISOTC	Normes publiées	Programme technique
ISO/IEC JTC 1	Technologies de l'information	ISO/IEC JTC 1 accueil	2787	654
ISO/IEC JPC 2	Comité de projet mixte - Efficacité énergétique et énergies renouvelables - Terminologie commune	ISO/IEC JPC 2 accueil	0	2
ISO/TC 1	Filetages	ISO/TC 1 accueil	23	2
ISO/TC 2	Fixations	ISO/TC 2 accueil	193	33
ISO/TC 4	Roulements	ISO/TC 4 accueil	78	20
ISO/TC 5	Tuyauteries en métaux ferreux et raccords métalliques	ISO/TC 5 accueil	67	7
ISO/TC 6	Papiers, cartons et pâtes	ISO/TC 6 accueil	177	25
ISO/TC 8	Navires et technologie maritime	ISO/TC 8 accueil	295	78
ISO/TC 10	Documentation technique de produits	ISO/TC 10 accueil	149	19
ISO/TC 11	Chaudières et récipients sous pression	ISO/TC 11 accueil	2	0
ISO/TC 12	Grandeurs et unités	ISO/TC 12 accueil	16	19
ISO/TC 14	Arbres pour machines et accessoires	ISO/TC 14 accueil	8	0
ISO/TC 17	Acier	ISO/TC 17 accueil	310	57
ISO/TC 18	Zinc et alliages de zinc - EN RESERVE	ISO/TC 18 accueil	10	0
ISO/TC 19	Nombres normaux - EN RESERVE	ISO/TC 19 accueil	3	0

Tableau I.2 : Une partie de la liste des comites techniques de l'ISO

1.8.2.1. Exemple d'un comité technique de l'ISO

ISO/TC 1 Filetages

Informations
Coordonnées
Structure
Liaisons
Réunions
Outils

Secrétariat: SAC
 Secrétaire: Prof. Xiaobin Li
 Président(e): vacant
 Contact au Secrétariat central de l'ISO: Mr Charles-Pierre Bazin de Caix
 Date de création: 1947

Domaine des travaux:

Normalisation de séries de filetages pour fixations et translations interchangeables internationalement, avec une variété minimale de profils de base, pas et diamètres, y compris les tolérances et la vérification.

Nombre de normes ISO apparentées au comité et ses SCs (ce nombre inclut les mises au jour):	23
Nombre de normes ISO publiées sous la responsabilité directe du ISO/TC 1 (ce nombre inclut les mises au jour):	23
Pays participants:	14
Pays observateurs:	24

Figure I.5 : Image capturée du site officielle de l'ISO qui représente le comité filetages

I.9. Processus d'élaboration des normes

I.9.1. Définition d'une norme

Une norme est un document qui définit des exigences, des spécifications, des lignes directrices ou des caractéristiques à utiliser systématiquement pour assurer l'aptitude à l'emploi des matériaux, produits, processus et services. L'ISO a publié plus de 19500 Normes internationales qui peuvent être achetées auprès de l'ISO ou de ses membres.

I.9.2. Les différentes normes existantes

I.9.2.1. Les normes fondamentales

Elles donnent les règles en matière de terminologie, sigles, symboles, métrologie (ISO 31 : grandeurs et unités).

I.9.2.2. Les normes de spécifications

Elles indiquent les caractéristiques, les seuils de performance d'un produit ou d'un service (exemple : EN 2076-2 : Série aérospatiale - Lingots et pièces moulées en alliages d'aluminium et de magnésium - Spécification technique)

I.9.2.3. Les normes d'analyses et d'essais

Elles indiquent les méthodes et moyens pour la réalisation d'un essai sur un produit (exemple : ISO 6506-1 : Matériaux métalliques - Essai de dureté Brinell - Partie 1 : Méthode d'essai).

I.9.2.4. Les normes d'organisation

Elles décrivent les fonctions et les relations organisationnelles à l'intérieur d'une entité (exemple : ISO 9001 : Systèmes de management de la qualité – Exigences).

I.9.3. Les normes les plus connues

- ISO 9000 - Systèmes de management de la qualité.
- ISO 14000 - Management environnemental.
- ISO 3166 - Codes pays.
- ISO 22000 - Gestion de la sécurité des denrées alimentaires.
- ISO 26000 - Responsabilité sociétale.
- ISO 50001 - Management de l'énergie.

- ISO 31000 - Management du risque.
- ISO 4217 - Codes pour la représentation des monnaies et types de fonds.
- ISO 639 - Codes pour la représentation des noms de langue.

I.10. les avantages des normes internationales ISO

Les Normes internationales offrent des avantages sur le plan technique, économique et sociétal. Elles contribuent à harmoniser les spécifications techniques des produits et des services permettant ainsi de renforcer l'efficacité de l'industrie et d'éliminer les obstacles au commerce international. La conformité aux Normes internationales est un gage de confiance pour les consommateurs que les produits sont sûrs, efficaces et sans danger pour l'environnement.

I.10.1. Pour les entreprises

Les Normes internationales sont des outils stratégiques et des lignes directrices destinés à aider les entreprises à relever les défis les plus urgents pour l'économie moderne. Elles garantissent l'efficacité optimale des opérations commerciales, augmentent la productivité et aident les entreprises à accéder à de nouveaux marchés. Les Normes internationales aident à optimiser les opérations et ont donc un impact positif sur le bilan.

- ***Renforcement de la satisfaction clientèle***

Les Normes internationales aident à améliorer la qualité, à renforcer la satisfaction clientèle et à accroître les ventes

- ***Accès à de nouveaux marchés***

Les Normes internationales aident à éliminer les obstacles au commerce et à ouvrir l'accès aux marchés mondiaux

- ***Augmentation des parts de marché***

Les Normes internationales aident à accroître la productivité et les avantages concurrentiels.

- ***Avantages environnementaux***

Les Normes internationales aident à réduire les effets négatifs sur l'environnement.

I.10.2. Pour la société

L'ISO a plus de 19500 normes pour presque tous les aspects de la vie courante. Lorsque les produits et services sont conformes à des Normes internationales, les consommateurs peuvent avoir l'assurance qu'ils sont :

- Sûrs.

- Fiables et de bonne qualité. Par exemple, les normes ISO sur la sécurité routière, la sécurité des jouets et la sécurité des matériaux d'emballage pour médicaments ne sont qu'un échantillon des normes qui aident à rendre le monde plus sûr.

Pour que les avantages des normes internationales ISO soient le plus étendus possible, l'ISO appuie la participation des consommateurs aux travaux d'élaboration des normes par l'intermédiaire de son Comité pour la politique en matière de consommation (COPOLCO).

Les Normes internationales sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol, sur les émissions de gaz à effets de serre, sur les rayonnements et sur les aspects environnementaux des produits contribuent aux initiatives visant à préserver l'environnement et la santé des citoyens.

I.10.3 Pour les gouvernements

Les normes ISO, qui sont une capitalisation d'expériences et de compétences à l'échelon international, constituent donc une ressource indispensable pour les gouvernements dans la mise en place de politiques publiques.

Les gouvernements nationaux peuvent utiliser des normes ISO pour étayer des politiques publiques, notamment en citant ces normes en référence dans la réglementation (NB : les normes ISO sont d'application volontaire). Les avantages sont nombreux, à savoir :

- *Avis d'expert*

Les normes ISO sont élaborées par des experts. Ainsi, en incorporant une norme ISO dans la réglementation nationale, les gouvernements bénéficient de l'avis d'experts sans devoir directement faire appel à leurs services.

- *Ouverture des marchés mondiaux*

Les normes ISO sont internationales et adoptées par de nombreux gouvernements. En incorporant les normes ISO dans la réglementation nationale, les gouvernements contribuent à uniformiser les exigences en matière d'importations et d'exportations dans le monde entier, ce qui facilite la circulation des marchandises, des services et des technologies d'un pays à l'autre.

I.11. Processus d'élaboration des normes ISO

Une norme ISO est élaborée par un groupe d'experts au sein d'un comité technique. Une fois que le besoin d'une norme a été identifié, ces experts se réunissent pour étudier et trouver un accord sur un projet de norme. Dès que le projet est finalisé, il est communiqué aux membres de l'ISO, qui font part de leurs observations et procèdent à un vote. Si le projet fait l'objet d'un

consensus, il devient une norme ISO. Autrement, le comité technique doit le retravailler pour y apporter des modifications.

I.11.1. L'évaluation de la conformité

L'évaluation de la conformité implique un processus qui sert à démontrer que votre produit, service, ou système répond aux exigences d'une norme.

L'évaluation de la conformité apporte un certain nombre d'avantages :

- C'est, pour les **consommateurs** et les autres parties prenantes, un gage de confiance supplémentaire.
- C'est, pour votre **entreprise**, un atout concurrentiel.
- C'est, pour les **organismes de réglementation**, un moyen de s'assurer que les dispositions en matière de santé, de sécurité et d'environnement sont respectées.

Les principales formes d'évaluation de la conformité sont la certification et l'inspection.

L'ISO a aussi un comité (le CASCO) chargé de l'élaboration des normes et des questions relatives à l'évaluation de la conformité.

I.11.2. Certification

La certification est un instrument utile qui, en démontrant que votre produit ou service répond aux attentes de vos clients, renforce votre crédibilité. Dans certains secteurs, elle est même une obligation légale ou contractuelle. L'ISO n'exerce pas d'activités de certification.

Mais ils élaborent des normes internationales, comme ISO 9001 et ISO 14001, mais ils ne fournissent pas de services de certification selon ces normes, et ne délivrent pas de certificats.

La certification est assurée par des organismes de certification externes. Par conséquent, une entreprise ou une organisation ne peut pas être certifiée par l'ISO.

Le comité pour l'évaluation de la conformité (CASCO) a produit un certain nombre de normes qui se rapportent au processus de certification, à l'usage des organismes de certification.

I.11.2.1. Définition d'un organisme certificateur

Organisme donnant une assurance écrite qu'un produit, un processus ou un service est conforme aux exigences spécifiées dans un référentiel.

C'est l'organisme apte à certifier un produit, un service, une entreprise ou des personnes. Il doit être déclaré auprès du ministère chargé de l'industrie, et doit faire preuve de compétence, d'indépendance et d'impartialité.

Celui-ci, grâce à son réseau d'experts indépendants décide oui ou non de la conformité recherchée, au vu des résultats des essais effectués dans des centres techniques, ou des

laboratoires ou des audits intervenus dans les entreprises et délivre le certificat correspondant (ou attestation de conformité).

L'organisme de certification peut effectuer l'inspection effective, ou donner l'inspection en sous-traitance à un inspecteur ou à un organe d'inspection. La décision de certification, à savoir la délivrance de l'assurance écrite ou «certificat», se fonde sur le rapport d'inspection, éventuellement complété par d'autres sources d'information.

1.11.2.2 .Choisir un organisme de certification

Quelques suggestions pour choisir un organisme de certification :

- évaluer plusieurs organismes de certification.
- chercher à savoir si l'organisme de certification met en œuvre la norme du CASCO appropriée
- demandez si l'organisme est accrédité. L'accréditation n'est pas obligatoire

1.11.2.3. Exemple d'organismes certificateurs

- **AFNOR** certification est spécialisé dans plusieurs domaines : certification de produits (marque NF), certification de services (Hôteliers, NF service...), certification de personnes (AFAQ Compétences), certification d'entreprise (ISO 9001, ISO 14001...).
- **BVQI** intervient principalement dans les domaines de la qualité, la sécurité et l'environnement.
- **AFCAB** (Association Française de Certification des Armatures du Béton) : organisme en charge de la certification des armatures pour le béton, leurs accessoires et leur pose.
- Le **LCIE** (laboratoire d'essai et organisme de certification) délivre des certifications de produits aux entreprises de tous les secteurs d'activité concernés par l'électricité et l'électronique.
- **CERTIPAQ** est un Organisme Certificateur assurant la certification des produits agricoles et agro-alimentaires sous Signe Officiel de Qualité et d'Origine.
- **OCMS** (Organisme Certificateur des Métiers et Services).

1.11.2.4. Accréditation

Le système de règles, de procédures et de gestion pour réaliser la certification, y compris les normes par rapport auxquelles la certification est faite, est appelé programme de certification. Un seul organisme de certification peut mettre en œuvre plusieurs programmes de certification différents. Pour assurer que les organismes de certification aient la capacité de mettre en œuvre des programmes de certification, ils sont évalués et accrédités par un organe faisant autorité.

Les organismes de certification doivent éventuellement être accrédités par un institut gouvernemental ou paraétatique, qui évalue la conformité aux directives adoptées par l'ISO, l'Union européenne ou autre entité pour le fonctionnement des organismes de certification et d'inspection. De plus, les organes d'élaboration de normes peuvent accréditer les organismes de certification quant à la portée de leur norme spécifique. Lorsque les organes d'élaboration de normes ont développé des standards normatifs, ils évaluent si la norme spécifique utilisée par l'organisme de certification est conforme à la norme générique et s'ils sont satisfaits de la méthode de vérification.

La certification et l'accréditation ont un coût. La mise en œuvre de normes requiert habituellement des investissements, mais entraîne parfois une réduction des coûts de production à plus long terme. Les effets possibles de la mise en œuvre de la norme et des coûts de certification sur les coûts de production.